Règlement-Livraison Européen T+1

COMMUNICATION DESTINÉE AUX CLIENTS PROFESSIONNELS DE ODDO BHF.

Propos introductifs

En mai 2024, les États-Unis, suivis du Canada et du Mexique, ont adopté un cycle de règlement-livraison en T+1, initiant un mouvement d'harmonisation internationale auquel l'UE, le Royaume-Uni et la Suisse se sont associés. Dans l'UE, cette évolution se traduit par une révision du règlement CSDR prévoyant, à compter du 11 octobre 2027, le passage du cycle de règlement de T+2 à T+1. Cette réforme, qui implique une adaptation des processus opérationnels de l'ensemble de la chaîne post-marché, vise à réduire les risques de contrepartie et de marché, à renforcer l'efficacité opérationnelle et à aligner les marchés européens sur les principaux standards internationaux.

Les grandes étapes et changements clés dans le temps

Date	Étape clé	Description
7 décembre 2026	***Entrée en application des nouvelles exigences relatives aux allocations et confirmations***	*Allocations et confirmations : à transmettre au plus tard à 23h00 le jour de négociation (T+0).* *Communications : recours à des protocoles électroniques standardisés.* *PSET : indication obligatoire dans toutes les allocations et confirmations.*
1er juillet 2027	***Mise en œuvre des nouvelles obligations T+1 : reporting renforcé des défauts de règlement, ajout du code MIC, publications mensuelles des CSD et début des tests sectoriels.***	*Préparation au T+1 : participation aux tests sectoriels européens, intégration obligatoire des codes MIC dans les instructions de règlement, renforcement du suivi des défauts de règlement et amélioration de la transparence des CSD.*
11 octobre 2027	***Passage officiel au cycle de règlement T+1 dans l'UE***	*Amélioration de l'efficacité du règlement-livraison grâce à un matching plus précoce des instructions, au recours au Hold & Release, au règlement partiel automatique et à une utilisation optimisée des mécanismes de RTGS.*

Comment se préparer au règlement-livraison à T+1

Afin de préparer la transition vers le règlement-livraison en T+1, plusieurs campagnes de tests sectoriels seront organisées en 2027 à l'échelle du marché. Ces tests pourront inclure des vérifications de connectivité, des validations des flux opérationnels et des exercices de bout en bout impliquant les différents acteurs de la chaîne de règlement-livraison.

Cinq fenêtres de tests ont été définies. Nous recommandons aux d'évaluer leur participation et à s'assurer de la préparation de leurs systèmes, processus et contreparties.

Pour plus d'informations, les clients sont invités à consulter le plan de tests sectoriel T+1 ainsi que la documentation publiée par les groupes de travail et comités de pilotage de la transition.

Ce que le passage à T+1 signifie pour nos clients

Date	Événement	Impact / Actions attendues des clients
7 décembre 2026	***Entrée en application des nouvelles exigences relatives aux allocations et confirmations***	*Vérifier que les procédures d'échange d'allocations et confirmations sont pleinement dématérialisées et permettent une transmission rapide des informations de règlement.*
Février à septembre 2027	***Campagnes de tests sectoriels T+1***	*Participer aux tests lorsque cela est pertinent, valider les connectivités, les flux opérationnels et les délais de traitement avec vos dépositaires, custodians, contreparties et prestataires.*
1er juillet 2027	***Début des principaux tests coordonnés de place***	*Finaliser les adaptations opérationnelles et s'assurer de la capacité à respecter les nouveaux horaires de traitement.*
11 octobre 2027	***Entrée en vigueur du règlement-livraison à T+1 dans l'Union européenne***	*Les allocations, confirmations et instructions de règlement devront être transmises plus rapidement afin de permettre le règlement de la transaction dès le jour ouvré suivant son exécution.*

PLEASE PUT THE RIGHT CLASSIFICATION SCHEME

18/11/2026

DISCLAIMER

Le présent document a été rédigé à titre informatif uniquement à destination des clients professionnels de ODDO BHF. Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre purement informatif et ne doivent pas être interprétées comme des conseils juridiques ou réglementaire. Ce document ne constitue pas une description exhaustive des obligations réglementaires qui vous sont applicables. Hormis les informations relatives à ODDO BHF, les informations accessibles au public contenues dans la présente communication proviennent de sources que ODDO BHF estime fiables. Toutefois, ODDO BHF ne donne aucune garantie quant à l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité, l'actualité, la pertinence ou la validité des informations présentées dans ce document, ni quant au fait que ces informations soient adaptées à tous les investisseurs. Les exigences réglementaires ainsi que toutes autres règles et pratiques de place sont susceptibles d'évoluer, et l'analyse fournie peut ne pas refléter ces changements. Il vous appartient de mener vos propres diligences concernant vos obligations réglementaires et leur applicabilité. Vous ne devriez pas agir sur la base du contenu du présent document sans avoir sollicité un avis juridique ou tout autre conseil professionnel.

Règlement-Livraison Européen T+1

COMMUNICATION DESTINÉE AUX CLIENTS PROFESSIONNELS DE ODDO BHF.

Nous attirons votre attention sur ...

- *Transmettre des allocations complètes et exactes dès le jour de négociation (T+0).*
- *Utiliser des protocoles de communication standardisés et automatisés (STP).*
- *Maintenir des SSI à jour, incluant notamment la PSET.*
- *Respecter l'échéance de 23h00 CET (T+0) pour l'envoi des allocations.*
- *Privilégier une transmission dès la trade date afin d'optimiser le matching et le règlement.*
- *Participer aux tests de place et bilatéraux en amont du passage au T+1.*

Informations que nous vous invitons à nous confirmer

- *Votre capacité à allouer et confirmer les opérations le jour de négociation, ainsi que vos cut-offs internes.*
- *Le canal et le format utilisés pour les allocations et confirmations, et votre trajectoire vers un flux électronique.*
- *Vos SSI à jour, incluant le PSET, ainsi que votre identifiant ou acronyme sur la plateforme de données SSI utilisée.*
- *Votre prise en charge de l'auto-partial.*
- *Vos contraintes de fuseau horaire ou de financement susceptibles d'affecter le règlement T+1.*

Contact ODDO BHF

Pour toute question ou pour organiser une revue de préparation T+1, veuillez contacter votre interlocuteur habituel ODDO BHF ou l'équipe Post-Trade à l'adresse : martin.proux@oddo-bhf.com

PLEASE PUT THE RIGHT CLASSIFICATION SCHEME

18/11/2026

DISCLAIMER

Le présent document a été rédigé à titre informatif uniquement à destination des clients professionnels de ODDO BHF. Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre purement informatif et ne doivent pas être interprétées comme des conseils juridiques ou réglementaire. Ce document ne constitue pas une description exhaustive des obligations réglementaires qui vous sont applicables. Hormis les informations relatives à ODDO BHF, les informations accessibles au public contenues dans la présente communication proviennent de sources que ODDO BHF estime fiables. Toutefois, ODDO BHF ne donne aucune garantie quant à l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité, l'actualité, la pertinence ou la validité des informations présentées dans ce document, ni quant au fait que ces informations soient adaptées à tous les investisseurs. Les exigences réglementaires ainsi que toutes autres règles et pratiques de place sont susceptibles d'évoluer, et l'analyse fournie peut ne pas refléter ces changements. Il vous appartient de mener vos propres diligences concernant vos obligations réglementaires et leur applicabilité. Vous ne devriez pas agir sur la base du contenu du présent document sans avoir sollicité un avis juridique ou tout autre conseil professionnel.